

## **Type de réunion**

Réunion de collège public

### **05 Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de vie les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité ?**

La discussion s'engage sur la nécessité d'assurer les acquis essentiels dès l'Ecole Primaire dans le but de faciliter les apprentissages durant le reste du cursus scolaire et au-delà. Rien ne saurait être sérieusement envisagé pour des jeunes ne sachant pas s'exprimer en Français et incapables de compter correctement ; la plupart des matières enseignées au Collège ne pouvant se passer de ces acquis. Le débat rejoint largement les préoccupations des familles, inquiètes de voir leurs enfants entrer en Sixième après avoir accumulé des retards et des handicaps notables dès le plus jeune âge.

Deux priorités se dégagent :

Savoirs acquis dès la fin de l'Ecole Primaire : lire, écrire, compter, créer.

Au collège, la connaissance et la maîtrise de la langue française sont fondamentales et déterminent les autres apprentissages.

### **06 Comment l'Ecole doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

Les participants évoquent la possibilité de casser totalement le système actuel par une réforme de fond remettant en cause toute l'organisation du cursus scolaire. Les difficultés actuelles du Collège Unique pourraient être mieux gérées par un réaménagement de son fonctionnement prenant en compte les différences de niveau, de rythme de travail, les acquis et les retards de chaque élève ; faire que la pédagogie différenciée ne reste pas un vœu pieux sans application faute de moyens.

Une priorité se dégage :

Suppression du système-classe et instauration d'un système d'unités de valeur adaptées au niveau de chaque élève avec un socle de matières obligatoires et un horaire minimum.

### **13 Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?**

Les parents et les enseignants réunis insistent très fortement sur le dépistage précoce des difficultés rencontrées par certains élèves. Les familles trouvent trop tardives les évaluations en Sixième et préconisent une évaluation dès le CM1, ménageant ainsi le CM2 pour pallier les problèmes les plus graves. On note d'autre part le fait que la communication s'établit mal entre les familles dites « à problèmes » et l'institution. Le rôle de l'Ecole est de transmettre le savoir, celui des parents d'assurer l'éducation de leurs enfants.

La question des apprentissages fondamentaux est ensuite évoquée, en particulier la lecture et l'écriture. Le débat aborde les remédiations possibles et envisage la mise en place d'un lien plus solide entre le Primaire et le secondaire afin d'assurer un suivi réel des difficultés d'élèves qui accumulent les problèmes parfois du CP au Collège.

Deux priorités se dégagent :

Mettre en place une évaluation des acquis essentiels dès le CM1.

Etablir des fiches d'acquis impératifs en commun entre l'Ecole et le Collège en Français et en Mathématiques.

### **18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités de l'Etat et des collectivités territoriales ?**

Les participants rejettent le processus de décentralisation et insistent sur le rôle essentiel de l'Etat, garant de l'égalité des diplômes, d'un recrutement national et de l'autonomie des enseignants face à leur Chef d'Etablissement. L'Etat doit également garantir l'indépendance du système éducatif face à toute dérive mercantiliste et favoriser l'acquisition d'un véritable esprit critique chez les élèves.

Une décentralisation soumettrait l'Ecole au marché du travail et donc aux desiderata des entreprises : c'est le danger des « bassins d'emploi ». Elle accentuerait l'inégalité dans la répartition des moyens budgétaires (régions riches/régions pauvres...) et les clivages entre collègues (ATOSS, statuts précaires).

Une priorité se dégage :

L'Ecole doit rester l'une des fonctions régaliennes prioritaires de l'Etat afin de garantir la cohésion nationale.

## **22 Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?**

Le débat s'oriente vers quelques exemples devant servir de référence pour un réaménagement de la formation et de la carrière des enseignants : la formation pour l'EPS (stages à chaque étape du cursus universitaire), formation des éducateurs spécialisés... L'accent est mis sur la formation et, en particulier, sur la nécessité de stages pratiques plus nombreux et de stages en responsabilité moins lourds et plus variés (non pas une ou deux classes à l'année, mais des stages courts dans plusieurs classes). Enfin il est jugé souhaitable que soient pris en compte les antécédents de chacun et que l'on démystifie les ZEP par une valorisation des carrières en banlieues difficiles.

Une priorité se dégage :

Plus de stages sur le terrain dès le début du cursus universitaire et recrutement sur les capacités à enseigner sur le terrain.